VENDÉE
CONSEIL GÉNÉRAL

caue
DE LA VENDÉE

conseils pratiques de plantation

PLANTER DANS LE **BOCAGE**

architecture

ENVIRONNEMENT

planter dans le **bocage**

Le bocage recouvre les deux tiers du département.
Ce paysage créé par l'homme comprend deux entités contrastées :

- le Haut bocage, au relief marqué (point culminant de la Vendée à 290 m d'altitude) au maillage bocager dense caractérisé par des prairies permanentes vouées à l'élevage entourées de haies épaisses et par des taillis de châtaigniers occupant les coteaux les plus en pente,
- le Bas bocage, au relief moins prononcé, dont les plateaux sont occupés par des cultures céréalières, entourées d'un maillage bocager plus lâche.

Le réseau hydrographique irrigue ce territoire sous diverses formes : sources, mares, fossés, ruisseau, rivière, fleuves marquant des vallées plus ou moins encaissées.
Majoritairement acide, le socle du bocage porte ponctuellement des zones calcaires (Faille de Chantonnay).

Ce document présente les espèces d'arbres et d'arbustes les plus couramment rencontrées dans leurs principales utilisations : arbre isolé, alignement, bord de rives et zones humides, boisement, haie champêtre et haie libre près des habitations.

1 l'arbre isolé

OBJECTIFS PAYSAGERS

Créer un élément de repère, identifier un lieu.

LOCALISATION

A proximité des villages, dans les cours de ferme, au niveau des carrefours, des calvaires, sur les places de ville, au niveau des entrées de ville

végétaux **recommandés**

ARBRES

charme
châtaigniers (commun et greffé)
chêne chevelu
chêne liège (arbre de parc)
chêne pédonculé (*sol frais)
chêne sessile
érable plane (arbre de parc)
frêne commun (*sol frais)
marronnier (arbre de parc)
pin parasol (arbre "symbole")
platane (arbre de parc)
tilleuls (à petites et à grandes feuilles)

* voir annexe : glossaire

2 en **alignement**

OBJECTIFS PAYSAGERS

Mettre en scène une voie, un axe, une entrée de ville (créer un événement fort), souligner une direction.

OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL

Améliorer le confort thermique des usagers (apporter un ombrage).

LOCALISATION

En bordure de route, en entrée de ville, le long des axes principaux et des rues du bourg.

végétaux **recommandés**

ARBRES

charme
châtaigniers (commun et greffé)
chêne pédonculé (*sol frais)
chêne sessile
chêne tauzin
érable plane (arbre de parc)
frêne commun (*sol frais)
marronnier (arbre de parc)
noyers (commun, hybride, noir)
platane (arbre de parc)
tilleuls (à petites et à grandes feuilles)

* voir annexe : glossaire

3 les **bords de rives** et zones humides

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Maintenir les berges, limiter l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques.

LOCALISATION

Le long des cours d'eau, autour des étangs, en périphérie de zones humides.

végétaux **recommandés**

ARBRES

aulne glutineux (*attention aux attaques de phytophthora)
chêne pédonculé
frêne commun
ormes (résistants à la graphiose)
tremble
saule blanc

ARBUSTES

bourdaine
cornouiller sanguin
prunellier
saules (cendré, marsault, osiers)
viorne obier

* voir annexe : glossaire

4 le **boisement**

OBJECTIFS AGRONOMIQUES

Valoriser les terres à faible qualité agronomique, fixer les pentes, lutter contre l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Produire du bois (selon l'importance de la surface et le choix des espèces), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent).

LOCALISATION

Sur les terres de mauvaise qualité agronomique, sur les coteaux.

végétaux **recommandés**

ARBRES

alisier torminal
charme
châtaignier commun
chêne pédonculé (*sol frais)
chêne sessile
cormier
érable champêtre
frêne commun (*sol frais)
hêtre
merisier
noisetier
poirier franc
pommier franc
tilleul à petites feuilles

* voir annexe : glossaire

5 la haie champêtre

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Limiter l'érosion des sols, créer un brise-vent (en mélangeant arbustes, cépées et arbres tiges), abriter le bétail.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Produire du bois de chauffage (selon l'importance du linéaire et le choix des espèces), servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), assurer la continuité des corridors écologiques, améliorer le confort thermique à proximité des habitations (créer un brise-vent, apporter un ombrage).

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, intégrer des bâtiments.

LOCALISATION

En milieu rural : au niveau de bordure de chemins, des séparations de champs, des espaces naturels, des sièges d'exploitation, des villages.
En milieu urbain : dans les coulées vertes, au niveau des espaces verts, des limites parcellaires.

végétaux **recommandés**

ARBRES

alisier torminal
charme
châtaigniers (commun, greffé, hybride)
chêne chevelu
chêne pédonculé (*sol frais)
chêne sessile
chêne tauzin
cormier
érable champêtre
frêne commun (*sol frais)
hêtre (Est Vendée)
merisier
néflier
ormes (champêtre, hybride, Lutèce)
poirier franc / pommier franc
prunier myrobolan
saule blanc (*sol frais)
tilleul à petites feuilles

ARBUSTES

ajonc
bourdaine
cornouiller sanguin
fusain d'Europe
genêt à balais
houx
nerprun purgatif
noisetier commun
prunellier
saules (cendré, marsault, osiers) (*sol frais)
sureau noir
troène commun
viorne obier

* voir annexe : glossaire

6 la **haie libre** près des habitations

OBJECTIF AGRONOMIQUE

Limiter l'érosion des sols.

OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX

Apporter un meilleur confort thermique (créer un brise-vent, apporter un ombrage) à proximité des habitations, servir de support de biodiversité (abris, lieu de reproduction, source de nourriture pour la faune sauvage), améliorer l'équilibre écologique du jardin (en privilégiant les essences locales).

OBJECTIFS PAYSAGERS

Clôturer une parcelle, donner de l'intimité, favoriser l'intégration paysagère.

LOCALISATION

Abords de fermes, franges et entrées de bourg, lotissements.

végétaux **recommandés**

Il convient d'utiliser en majorité les essences locales préconisées pour la haie champêtre. On pourra leur adjoindre avec parcimonie ces végétaux plus horticoles.

ARBRES

cerisier à grappes
poirier variétés anciennes
pommier variétés anciennes
prunier myrobolan

ARBUSTES

amélanchier,
genêt d'Espagne
noisetier à gros fruits
saule pourpre
saule osier (*sol frais)
troène persistant
troène du Japon
viorne tin

* voir annexe : glossaire

planter dans le **bocage**

arbres de haut jet et en cépée

alisier torminal C CÉ HJ
Sorbus torminalis
usage : *boisement, haie champêtre, haie libre près du bâti.*

aulne glutineux C CÉ HJ
Alnus glutinosa
usage : *bords de rives et zones humides. (attention au phytophthora)*

charme M C CÉ HJ
Carpinus betulus
usage : *alignement, arbre isolé, boisement, haie champêtre, haie libre près du bâti..*

châtaignier C CÉ HJ
Castanea sativa
usage : *alignement, arbre isolé, boisement, haie champêtre. (sol acide)*

chêne chevelu C HJ
Quercus cerris
usage : *arbre isolé , haie champêtre.*

chêne pédonculé C HJ
Quercus robur
usage : *alignement, arbre isolé, boisement, bords de rives et zones humides (sol frais), haie champêtre.*

chêne sessile C HJ
Quercus petraea
usage : *alignement, arbre isolé, boisement, haie champêtre (à privilégier).*

chêne tauzin M C HJ
Quercus pyrenaica
usage : *alignement, haie champêtre.*

cormier C HJ
Sorbus domestica
usage : *boisement, haie champêtre.*

érable champêtre C CÉ HJ
Acer campestre
usage : *boisement, haie champêtre, haie libre près du bâti..*

érable plane C HJ
Acer platanoides
usage : *alignement, arbre isolé.*

frêne commun C HJ CÉ
Fraxinus excelsior
usage : *alignement, arbre isolé, boisement, bords de rives et zones humides, haie libre près du bâti. (sol frais).*

merisier C HJ
Prunus avium
usage : *boisement, haie champêtre.*

néflier C CÉ
Mespilus germanica
usage : *boisement, haie champêtre, haie libre près du bâti..*

noyer commun C HJ
Juglans regia
usage : *alignement.*

ormes (résistant à la graphiose) C CÉ HJ
Ulmus lutèce & ulmus resista
usage : *bords de rives et zones humides , haie champêtre, haie libre près du bâti.*

pin parasol P HJ
Pinus pinea
usage : *arbre isolé.*

prunier myrobolan C CÉ
Prunus cerasifera
usage : *haie champêtre, haie libre près des habitations.*

saule marsault C CÉ
Salix caprea
usage : *bords de rives et zones humides (sol frais), haie champêtre.*

saule blanc C CÉ HJ
Salix alba
usage : *bords de rives et zones humides (sol frais), haie champêtre, haie libre près du bâti.*

tilleuls C HJ
Tilia cordata & tilia platiphyllos
usage : *alignement, arbre isolé, boisement, haie champêtre.*

tremble C HJ
Populus tremula
usage : *bords de rives et zones humides.*

P essences **persistantes** (gardant leur feuillage en hiver).
C essences **caduques** (perdant leur feuillage en hiver).
M essences **marcescentes** (dont le feuillage sec reste attaché aux branches en hiver).
HJ arbres de **haut jet** (qu'on laisse se développer).
CÉ arbres **utilisables en cépée** (qu'on taille à dix cm du sol la 3e année pour obtenir une ramification depuis la base).

planter dans le **bocage**

arbustes & arbrisseaux

ajonc P
Ulex europeus
usage : *haie champêtre.*

amélanchier C
Amelanchier canadensis
usage : *haie libre près du bâti.*

bourdaine C
Rhamnus frangula
usage : *haie champêtre, bords de rives et zones humides, haie libre près du bâti.*

cornouiller sanguin C
Cornus sanguinea
usage : *haie champêtre, bords de rives et zones humides, haie libre près du bâti.*

fusain d'Europe C
Euonymus europœus
usage : *haie champêtre, haie libre près du bâti.*

houx P
Ilex aquifolium
usage : *haie champêtre, haie libre près du bâti.*

noisetier C
Corylus avellana
usage : *boisement, haie champêtre, haie libre près du bâti..*

prunellier C
Prunus spinosa
usage : *bords de rive et zones humides, haie champêtre.*

sureau noir C
Sambucus nigra
usage : *haie champêtre, haie libre près du bâti.*

troène commun M C
Ligustrum vulgare
usage : *haie champêtre, haie libre près du bâti..*

viorne obier C
Viburnum opulus
usage : *haie champêtre, haie libre près du bâti.*

viorne tin P
Viburnum tinus
usage : *haie libre près du bâti.*

P essences **persistantes** (gardant leur feuillage en hiver).
C essences **caduques** (perdant leur feuillage en hiver).
M essences **marcescentes** (dont le feuillage sec reste attaché aux branches en hiver).

annexe
glossaire

SOL FRAIS

Un sol frais est un sol qui garde un minimum d'humidité, ainsi selon un gradient croissant on parle de sol sec, frais, humide, gorgé d'eau.... Certains végétaux comme le chêne pédonculé sont à planter exclusivement en sol frais au risque de dépérir.

PHYTOPHTHORA

Phytophthora alni est un champignon microscopique s'attaquant à l'aulne glutineux. Afin d'en limiter la propagation il est recommandé de :
- s'assurer de la qualité sanitaire des plants (éviter de récupérer des pousses naturelles potentiellement infectées)
- planter sur le talus de la berge à plus de 50 cm au-dessus du niveau de l'eau (le rôle de maintien des berges est alors moindre).
- privilégier la diversité en plantant les aulnes en mélange avec d'autres essences (proscrire les plantations monospécifiques d'aulnes glutineux)

ARBRES DE HAUT JET

Arbres qu'on laisse se développer : ils ont un tronc unique, droit et élancé. Leur silhouette reste naturelle.

ARBRES EN CÉPÉE

Arbres qu'on taille à dix centimètres du sol dans leur troisième année, pour obtenir une ramification depuis la base.

tableaux de **synthèse**

ARBRES	ARBRE ISOLÉ	ALIGNEMENT	BOISEMENT	BORDS DE RIVE	HAIE CHAMPÊTRE	HAIE LIBRE *
ALISIER TORMINAL			●		●	●
AULNE GLUTINEUX				●		
CERISIER À GRAPPES						●
CHARME	●	●	●		●	●
CHÂTAIGNIER	●	●	●		●	
CHÊNE CHEVELU	●				●	
CHÊNE LIÈGE	●					
CHÊNE PÉDONCULÉ	●	●	●	●	●	
CHÊNE SESSILE	●	●	●		●	
CHÊNE TAUZIN		●			●	
CORMIER			●		●	
ÉRABLE CHAMPÊTRE			●		●	●
ÉRABLE PLANE	●	●				
FRÊNE COMMUN	●	●	●	●	●	●
HÊTRE					●	
MARRONNIER	●	●				
MERISIER			●		●	
NÉFLIER					●	●
NOYER COMMUN		●				
ORMES (CHAMPÊTRE, HYBRIDE, LUTÈCE)				●	●	●
PIN PARASOL	●					
PLATANE	●	●				
POIRIER FRANC					●	●
POIRIER VARIÉTÉS ANCIENNES						●
POMMIER FRANC					●	●
POMMIER VARIÉTÉS ANCIENNES						●
PRUNIER MYROBOLAN					●	●
TREMBLE				●		
SAULE BLANC				●	●	●
TILLEUL À PETITES FEUILLES	●	●	●		●	
TILLEULS À GRANDES FEUILLES	●	●				

ARBUSTES & ARBRISSEAUX	ARBRE ISOLÉ	ALIGNEMENT	BOISEMENT	BORDS DE RIVE	HAIE CHAMPÊTRE	HAIE LIBRE *
AJONC					•	
AMÉLANCHIER						◦
BOURDAINE				•	•	•
CORNOUILLER SANGUIN				•	•	•
FUSAIN D'EUROPE					•	•
GENÊT À BALAIS					•	•
GENÊT D'ESPAGNE						◦
HOUX					•	•
NERPRUN PURGATIF					•	•
NOISETIER À GROS FRUITS						◦
NOISETIER COMMUN			•		•	•
PRUNELLIER				•	•	
SAULES (CENDRÉ, MARSAULT, OSIERS)				•	•	•
SAULE POURPRE						◦
SUREAU NOIR					•	•
TROÈNE COMMUN					•	•
TROÈNE DU JAPON						◦
TROÈNE PERSISTANT						◦
VIORNE OBIER					•	•
VIORNE TIN						◦

* **HAIE LIBRE** : près du bâti, on veillera à composer des haies libres en utilisant quelques essences horticoles parmi les essences champêtres.

Essence horticole (◦) : plante cultivée pour l'ornement du jardin, ne se trouvant pas à l'état naturel dans le paysage local.

Essence champêtre (•) : plante poussant à l'état naturel dans le paysage local, ou éprouvée par un usage traditionnel.

> conception & réalisation : CAUE de la Vendée.

> photographies : CAUE de la Vendée.

> photo aérienne de couverture : Michel Bernard, ECAV Aviation.

> avec le concours de la Chambre d'Agriculture de Vendée,
du Centre Régional de la Propriété Forestière
& du Service Environnement du Conseil Général de la Vendée.

> imprimé en décembre 2010 par l'Imprimerie AMD (49).